

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE MAURICE VELTER N°1

MARDI 11 OCTOBRE 2022 à 18h15

Equipe enseignante : Mesdames Barthélémy, Duprey-Letor, Garoche, Pineau, Jeanne, Lebreton, Guillemot-Fleitz, Arrillaga, Baquer, Girard, Rossi et Krebs. Messieurs : Beaurain et Ricaud. Excusée : Mme Gogeandeau

RASED : Mona Lazreg

Conseillère municipale : Madame Labus

Représentante DDEN : Mme Chereau

Représentants de parents d'élèves : PEEP : Mesdames Moreau Margot, Guerrero et Miglietti FCPE : Mesdames Sohm Boyault, Ly et Paquaux AAPEH-UNAAPÉ : Mesdames Melago, Bennouas et Boukhalfa Khiri

Présentation des membres du conseil d'école.

Tour de table et présentation individuelle de chacun des membres.

1. Effectifs et organisation des services.

Total : 382 élèves. Répartis sur 15 classes

Membres de l'équipe pédagogique	classe	effectifs	Temps de travail
Mme Lebreton	CPA	23	100%
Mme Rossi	CPB	23	100%
Mme Garoche	CPC	24	100%
Mme Arrillaga	CP/CE1	24	100%
Mme Guillemot-Fleitz	CE1A	23	100%
Mme Girard	CE1B	22	100%
M. Ricaud	CE1/CE2	23	100%
Mme Gogeandeau	CE2A	26	100%
Mme Barthélémy	CE2B	27	100%
Mme Pineau	CE2C/CM1	25	100%
Mme Krebs	CM1A	29	100%
Mme Baquer Mme Khavan	CM1B	29	75% 25% le jeudi
M. Beaurain	CM1/CM2	25	100%
Mme Duprey Letor	CM2A	30	100%
Mme Jeanne	CM2B	29	100%

Nous savons que les classes à double niveau peuvent inquiéter les parents. Ils sont établis dans un premier temps pour un problème d'effectifs. Ensuite, l'élaboration des classes est réfléchiée très longuement en équipe.

2. Aide envers les élèves : Rased, APC

* Mme Besombes, maître spécialisé à dominante pédagogique, intervient dans l'école. Des groupes seront constitués avec une priorité sur le cycle 2. Ils peuvent être modifiés à tout moment et seront amenés à évoluer suite aux analyses des évaluations nationales.

Mme Lazreg, psychologue de l'Education Nationale également présente. Elles interviennent sur 8 écoles de la ville mais dépendent du pôle ressource de la circonscription. Cette année, nous avons également une enseignante spécialisée à dominante relationnelle en formation.

*7 AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap), interviennent dans l'école auprès d'élèves à besoins particuliers selon un quota horaire fixé par la MDPH. 13 élèves sont concernés.

1 dossier en attente.

*APC : en petits groupes sur le temps du midi (mardi ou jeudi) pendant 30 min. Les élèves ne sont pas obligatoirement avec leur enseignant. La priorité a été donnée au travail de lecture.

3. Bilan des élections des parents d'élèves du vendredi 08 octobre 2021 et des délégués de classes.

- PEEP : 7 titulaires et 4 suppléants
- FCPE : 5 titulaires et 6 suppléants
- AAPEH-UNAape : 3 titulaires et 4 suppléants

Taux de participation : 49,67% (36,04% l'an dernier). Cette année, très peu de votes n'ont pas été validés, le tampon sur les enveloppes a dû faciliter la procédure. Seulement 34 nuls sur 300 votants.

Les élections de délégués de classe sont faites. Le 1^{er} conseil aura lieu après les vacances.

La question est posée de savoir si une procédure de vote par voie électronique est envisagée.

4. Bilan de la réunion de parents.

Beaucoup de familles présentes lors de ces réunions qui se sont tenues entre le 8 et le 16 septembre. En moyenne, une participation entre 75 et 80% de participation.

5. Vote du règlement intérieur 2022/2023.

Le règlement est annexé à ce compte-rendu. Il sera lu en classe, collé dans le cahier de liaison et devra être signé par la famille et l'élève. Une modification a été apportée ainsi qu'une annexe avec les sanctions possibles.

Pour compléter, toutes violences physiques ou verbales peuvent être remontées au niveau de la direction académique.

Règlement adopté à l'unanimité.

6. Bilan financier.

Le compte-rendu financier, établi en date du 31/08/2022, présente un solde créditeur de 8513,59 euros.

Cette somme tient compte de la subvention mairie versée en juin 2022 au titre de la caisse des écoles pour un montant de 3258,38 euros. La Caisse des écoles est un établissement public qui vise à soutenir ou mettre en œuvre des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire, à destination des élèves relevant de l'enseignement du premier et du second degré. Elle permet de contribuer à soutenir la réalisation de projets pédagogiques au bénéfice de tous les élèves. Cette structure est différente de la coopérative scolaire OCCE.

Dons des familles à la coopérative scolaire cette année : 7 161 euros (environ 6300 euros l'an passé).
Un grand merci à tous pour votre participation !

7. Sécurité : plan Vigipirate, PPMS, protocole sanitaire

Nous n'avons pas encore réalisé d'exercice PPMS confinement à ce jour.

L'exercice incendie du 15 septembre 2022 s'est bien déroulé. Une personne de la mairie était là pour assister à l'exercice sans remontée particulière.

Plan vigipirate : Le plan Vigipirate est porté au niveau « Sécurité renforcée-risque attentat » sur l'ensemble du territoire national depuis le 22 juin 2022. Ce niveau d'alerte du dispositif de lutte contre le terrorisme signifie qu'il faut rester vigilant notamment dans des lieux de regroupements ou dans les transports mais permet toutefois de se déplacer en transports en commun sur Paris par exemple.

Protocole sanitaire : à ce jour, nous maintenons le lavage des mains. Si un cas est remonté, les parents de la classe concernée sont alertés avec un courrier leur permettant de récupérer des autotests en pharmacie. La procédure à suivre se trouve sur ce courrier.

8. Sécurité aux abords de l'école :

Les aménagements de la rue ont permis de limiter le stationnement sur le trottoir et de réduire la vitesse.

Par contre, la présence du nouveau parterre provoque une situation d'engorgement à 16h30. Problème remonté par mail dès la première semaine avec une demande de l'école d'une rencontre avec les services concernés pour trouver une solution. Remonté une deuxième fois au maire la semaine dernière. Une rencontre avec la mairie est prévue au retour des vacances d'automne.

En attendant, les deux battants du portail seront ouverts. Les personnes ayant récupéré leurs enfants ne doivent pas stationner sur le parvis.

9. Cours EILE.

Pour l'instant, aucun enseignement sur l'école. Il faut attendre que les ambassades recrutent des enseignants. Les informations seront affichées au tableau à l'entrée de l'école dès que nous en aurons.

10. Projet de territoire/projet d'école.

Le projet de territoire, sous la direction de Mme La Rectrice, concerne toute l'Académie de Versailles. Il comporte 3 axes et 3 objectifs pour chaque axe. Ce projet est à mettre en œuvre en fonction des ressources, des besoins et des spécificités du terrain, sous forme de projet d'école.

Nous nous réunissons la semaine prochaine pour en faire le bilan et apporter des réajustements.

Axe1 : DES DYNAMIQUES RENOUVELÉES AU CŒUR DES APPRENTISSAGES

Objectif 1 : S'ÉPANOUIR DANS LES APPRENTISSAGES

Objectif 2 : STIMULER L'AUTONOMIE, LA PERSÉVÉRANCE ET L'ENGAGEMENT

Objectif 3 : ACCOMPAGNER LE PARCOURS DES ÉLÈVES

Actions retenues : augmenter son champ lexical, développer des stratégies en résolution de problème, savoir rouler, écolabellisation de l'école (potager, tri...)

Axe2 : DES COLLECTIFS APPRENANTS ET ENGAGÉS

Objectif 1 : S'ÉVALUER DANS UN COLLECTIF

Objectif 2 : SE FORMER COLLECTIVEMENT

Objectif 3 : OSER ENSEMBLE

Actions retenues : engagement dans des projets de circonscription ou de commune (rugby par exemple), développer l'usage du numérique

Axe3 : APPRENDRE, S'ÉPANOUIR, SE TRANSFORMER

Objectif 1 : ACCÉLÉRER LES SUCCÈS DES TERRITOIRES

Objectif 2 : LE BONHEUR DES LIEUX POUR BIEN VIVRE

Objectif 3 : CULTIVER DES LIEUX ET DES « TIERS-LIEUX » APPRENANTS

Actions retenues : conseil de délégués vers une démocratie participative, prévention contre le harcèlement, développement de l'empathie...

Seront ajoutés les PLR (Plan linguistique renforcé), APQ (Activité physique quotidienne), Labellisation JO 2024, podcasts...

Beaucoup d'actions menées sur l'école s'inscrivent dans le cadre du PEDT de la ville de Houilles dont les 4 axes sont : le handicap, lutte contre le harcèlement, citoyenneté et parentalité.

11. PHarE : Protocole Harcèlement Ecole

Programme national dans lequel les écoles élémentaires de la circonscription sont engagées. Présentation du programme sous forme de diaporama aux représentants de parents. Méthode de lutte contre le harcèlement non blâmante.

12. Projets de classes :

CP : un fil conducteur "voyage dans le temps" autour duquel s'articuleront des sorties, des spectacles et activités.

CE1 CE2 et CE2/CM1 : fil conducteur "cinéma" autour duquel s'articuleront des sorties, des spectacles et activités.

CM1 : projet théâtre

CM1 et CM2 : fil conducteur "voyage et aventure" autour duquel s'articuleront des sorties, des spectacles et activités.

CM2 : classe découverte en Normandie au mois d'avril. Des actions seront menées pour récolter des fonds et réduire le coût du voyage. La mairie devrait participer au coût mais nous ne savons pas encore à quelle hauteur. Aucun enfant ne sera privé du voyage pour des raisons financières.

Plusieurs projets vont être communs à plusieurs classes : "école et cinéma", participation au concours "ma petite planète", PLR (sur les langues), sorties au conservatoire, à la Graineterie, potager, semaine de l'olympisme et paralympisme...

13. Dates.

Prochains conseils d'école : 07/03/2023 de 18h15 à 20h15 et 06/06/2023 de 18h15 à 20h15

Remise des livrets : 2 fois dans l'année, aux familles pour le 1^{er} semestre le samedi 21 janvier 2023.

Le 2^{ème} livret sera remis fin juin directement aux élèves. Un bilan intermédiaire sera fait vers mars/avril.

La consultation en ligne reste possible sur éduconnect avec vos identifiants « France Connect ». Attention, les livrets ne restent pas disponibles tout le temps. Ceux du cycle 2 disparaissent dès l'entrée en CM2 de l'élève. Ceux du cycle 3 dès l'entrée en 5^{ème} de l'élève. Certaines familles rencontrent des difficultés pour se connecter. Il ne faut pas hésiter à nous en faire part.

Fête de l'hiver : vendredi 9 décembre 2022 (si le contexte est favorable)

Fête de l'école : vendredi 30 juin au soir.

14. Evaluations nationales CP et CE1:

La passation a eu lieu entre le 12 et le 23 septembre 2022. Chaque parent reçoit un bilan sous format papier. Les enseignants rencontrent les parents si un échange est indispensable.

L'analyse au sein de l'école sera faite en conseil de cycle mercredi 19 octobre. Les CP auront une deuxième session d'évaluations en janvier 2023.

15. Question soulevée par les fédérations :

Rappel aux enfants de ce qu'ils font à 16h30.

16. Point à la demande de la Mairie :

Plan mercredi. Fait partie du PEDT. Volonté de proposer des activités variées et enrichissantes qui répondent aux exigences du PEDT.

Fin du conseil : 19h50